

PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ASSOCIÉ AUX RESSOURCES FAUNIQUES DE LA MONTÉRÉGIE

Document synthèse

Mission

La Société de la faune et des parcs du Québec (FAPAQ) a pour mission, dans une perspective de développement durable et harmonieux aux plans culturel, social, économique et régional, de s'assurer de la conservation et de la mise en valeur de la faune et de son habitat. Elle doit s'assurer également, dans la même perspective, du développement et de la gestion des parcs à des fins de conservation, d'éducation ou de pratiques d'activités récréatives.

Contexte

La mise en valeur de la faune et de ses habitats permet une injection dans l'économie du Québec évaluée à environ 1,4 milliard de dollars annuellement et le maintien de l'emploi de 31 000 personnes-années dans le domaine des activités de pêche, de chasse et de plein air reliées à la faune. Une meilleure protection et une meilleure mise en valeur des divers potentiels fauniques, dans chacune des régions du Québec, permettrait certainement une plus grande contribution de cette ressource renouvelable au développement de l'économie et de l'emploi. Poursuivant cet objectif, la FAPAQ a élaboré pour la région de la Montérégie un *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques* (PDRRF).

La Société espère que le PDRRF suscitera l'intérêt des partenaires associés à la faune, des agents économiques ou des promoteurs et qu'il permettra l'émergence de produits originaux de qualité et plus diversifiés. Le présent document constitue la synthèse de ce plan.

Problématique régionale et constats régionaux

A partir des éléments connus de la région, on peut dresser un certain nombre de constats. Nous insisterons sur les principaux.

1. La faune est abondante et diversifiée.

Situés à l'extrême sud du Québec, ouverts sur les Grands Lacs, le fleuve Hudson via le lac Champlain et l'Atlantique, les milieux aquatiques de la Montérégie, et plus particulièrement le fleuve Saint-Laurent et quelques-uns de ses grands tributaires, offrent une grande variété d'habitats à une faune aquatique diversifiée et généralement abondante. Ainsi, on y trouve plus de 90 des 112 espèces de poisson susceptibles de fréquenter les eaux douces du Québec. La



position méridionale de cette région y offre aussi des conditions favorables à une faune variée d'amphibiens (20 espèces) et de reptiles (14 espèces). La Montérégie compte 300 espèces d'oiseaux dont 175 y nichent. Par sa situation privilégiée dans le couloir de migration de l'Atlantique, la région bénéficie, entre autres, de regroupements spectaculaires de sauvagine (oies et canards) lors des migrations printanières et automnales. Plusieurs de ces espèces se reproduisent en bordure ou à l'intérieur des milieux humides (marais et marécages) et aquatiques. Quelques sites accueillent d'intéressantes concentrations d'oiseaux de proie en migration. Le cerf de Virginie est abondant ; l'orignal et l'ours sont présents dans les monts Sutton. La faune sauvage inclut aussi une trentaine de mammifères de plus petite taille, dont plusieurs espèces d'animaux à fourrure.

2. Les sources de perturbation sont multiples.

La Montérégie est la région la plus méridionale du Québec. Après Montréal et Laval, c'est la région la plus urbanisée, la seconde plus peuplée, la plus industrialisée et la moins forestière. C'est aussi une des plus agricoles. L'agriculture se développe de plus en plus, au profit de cultures sur sol nu (le maïs en particulier), friandes d'apports d'engrais et de pesticides. Cela se fait au détriment des boisés, de plus en plus soumis au défrichement, et de la qualité de l'eau de la plupart des tributaires du fleuve Saint-Laurent. La gestion des niveaux d'eau du fleuve ne tient que peu compte des exigences de la faune à l'avantage de la navigation commerciale et de la production d'électricité. Les cours d'eau secondaires ont été fortement modifiés par le drainage agricole. En net recul depuis le milieu du XX^{ième} siècle, de vastes milieux humides ont pu, grâce à des programmes nationaux et continentaux de conservation, bénéficier de protection ou d'aménagement qui leur ont permis de résister au développement ; les plus petits ou ceux situés à l'écart des grands plans d'eau sont par contre menacés par l'urbanisation croissante et l'agriculture. Il est en de même des plaines inondables. Les grands boisés sont rares, les plus petits sont en régression ; la plupart sont isolés les uns des autres, faisant ainsi obstacle aux déplacements de la faune. Certains de ces boisés constituent des habitats exceptionnels pour la flore et la faune. Mentionnons, par exemple, les collines Montérégiennes. Des espèces nouvellement introduites, accidentellement ou délibérément, comme la châtaigne d'eau, la moule zébrée et la tanche, menacent l'équilibre des communautés aquatiques présentes. La châtaigne d'eau a envahi en moins de quelques années la rivière du Sud et pourrait se répandre très rapidement en aval, dans le lac Saint-Pierre.

3. Plusieurs espèces sont menacées

Dix poissons, 11 amphibiens, deux reptiles, 20 oiseaux et deux mammifères figurent sur la liste des animaux susceptibles d'être désignés menacés ou vulnérables au Québec. Quatre de ces espèces ont déjà été désignées menacées ou vulnérables : deux poissons, le chevalier cuivré, qui n'existe nulle part ailleurs au monde que dans le sud du Québec, et le fouille-roche gris, la tortue molle à épines et la rainette faux-grillon de l'ouest. D'autres espèces en situation précaire pourraient s'ajouter à ces déjà trop longues listes. Destruction et morcellement d'habitats, assèchement des milieux humides, entrave aux migrations, contamination du milieu, érosion, sédimentation et dérangement sont à la source de ces menaces à leur survie. Des plans d'intervention sont actuellement en cours de réalisation pour quelques-unes des espèces à risque, mais la tâche est complexe.

4. La conservation et la mise en valeur de la faune sont difficiles à assurer

Une bonne partie du milieu terrestre de la Montérégie est du domaine privé. Il en est de même de la plupart des petites rivières et des petits cours d'eau verbalisés en milieu agricole, ainsi que de la quasi totalité du bassin de la rivière Châteauguay et d'une bonne partie de celui de la Yamaska. La réglementation et les divers programmes visant à assurer la conservation et la mise en valeur de la faune sont morcelés. Ils relèvent de divers niveaux d'organisation : des municipalités, des MRC ainsi que de plusieurs ministères et organismes provinciaux (Faune et Parcs, Environnement, Agriculture, Pêcherie et Alimentation, Affaires municipales, Richesses Naturelles) et fédéraux (Pêches et Océans, Environnement, Transport). Devant un tel morcellement, même le citoyen le mieux intentionné et le gestionnaire le plus déterminé peuvent parfois être confrontés à l'impuissance. En milieu aussi développé, l'avantage économique à court terme l'emporte souvent sur la vision à long terme et sur la nécessité de protéger la ressource faunique et ses habitats.

Côté mise en valeur, la chasse de certaines ressources abondantes comme le cerf de Virginie ou certaines espèces de sauvagine, comme les oies, est rendue très difficile, parfois impossible, en raison de règlements municipaux qui interdisent complètement l'utilisation d'armes de chasse sur leur territoire. Avec la multiplication des fusions de municipalités, dont certaines étaient à vocation urbaine et d'autres à vocation rurale, le problème prend de l'ampleur.

5. Les possibilités de contact avec la nature sont nombreuses

En Montérégie, l'eau est omniprésente. Le fleuve Saint-Laurent traverse ou borde la région sur toute sa longueur. De grands tributaires y étendent leurs réseaux de petits affluents, comme le Richelieu, la Yamaska et la Châteauguay. De grands plans d'eau s'y étalent, comme les lacs Saint-François, Saint-Louis, Champlain et des Deux Montagnes. Tous ces milieux sont accessibles et offrent de multiples possibilités de contact avec la nature, à gué comme en embarcation : pêche, chasse à la sauvagine, observation d'oiseaux, visite de centres d'interprétation, écoute de chants d'amphibiens, randonnées à pied, à bicyclette ou en voiture sur les rives, passes migratoires à Chambly, à Saint-Ours et bientôt à Beauharnois. Plusieurs pourvoyeurs de services offrent des possibilités de location d'embarcation et des services de guide, que ce soit pour la pêche de la perchaude en famille ou pour une expérience unique et de grande qualité comme la pêche du maskinongé.

Le milieu terrestre offre aussi de belles opportunités de contacts avec la nature. La région dispose de sites exceptionnels, comme le mont Saint-Hilaire, Réserve de la Biosphère, le Grand Bois de Saint-Grégoire, la Réserve Nationale de faune du lac Saint-François (site RAMSAR), le refuge faunique Marguerite-d'Youville ou l'archipel du lac Saint-Pierre. Elle englobe aussi des sites d'une grande beauté, qui rendent accessible à peu de frais la pratique d'activités d'observation et de plein air dans des milieux d'une grande diversité. Citons, par exemple, les parcs des Iles-de-Boucherville, Saint-Bruno et Yamaska, les Montérégiennes, le parc archéologique de Pointe-du-Buisson, les boisés de La Prairie, Longueuil, Varennes, Verchères,

pour n'en nommer que quelques-uns, les monts Sutton et Pinnacle, les marais naturels, aménagés ou en voie de l'être en bordure du fleuve et des différents lacs, comme ceux du Canal de Beauharnois, de Pointe Hébert et de Pointe Goyette, de la Baie Brazeau, du ruisseau à Charrette, du ruisseau Saint-Jean ou de la rivière aux Pins.



Tous ces sites sont situés à proximité des endroits habités, sont accessibles et pourraient être intégrés au très vaste réseau de pistes et de voies cyclables de la Montérégie. Au Québec, la demande pour des activités non consommatrices de la faune est en hausse constante.

6. L'offre pour les activités de prélèvement peut être élevée

Certaines ressources animales sont très abondantes et offrent d'excellentes opportunités de chasse et de pêche en Montérégie. Le cerf de Virginie, l'oie des neiges, la bernache du Canada et plusieurs espèces d'animaux à fourrure pourraient certainement supporter des prélèvements plus importants, favorisant simultanément la pratique d'activités récréatives et la réduction des problèmes de déprédation.

Résultats des efforts de dépollution des trente dernières années, la qualité de l'eau du Saint-Laurent s'est nettement améliorée depuis 10 ans. Les communautés aquatiques en ont profité et plusieurs espèces d'intérêt offrent de bonnes opportunités de pêche, comme les dorés, le grand brochet et le maskinongé. Les mesures de conservation mises en vigueur depuis 1998 pour la perchaude devraient également contribuer au rétablissement des stocks et permettre à nouveau la pratique d'une pêche familiale de qualité. D'autres ressources abondantes, mais méconnues ou appréciées seulement par des clientèles spécialisées (comme les membres de plusieurs communautés ethniques du Grand Montréal), pourraient également permettre le développement de la pêche et favoriser la pratique d'expériences de qualité : crapets, carpes, barbottes, barbues, laquaiches, malachigans sont au nombre de ces espèces.



7. La clientèle est en évolution

À la chasse, sauf pour le cerf de Virginie, la clientèle traditionnelle est en désaffection. Il en est de même du piégeage. Une population essentiellement urbaine et vieillissante, les coûts élevés liés à ces pratiques et la complexité de la réglementation, qu'elle soit fédérale, provinciale ou municipale, sont sans doute des facteurs importants pour expliquer cette perte d'intérêt. À la pêche, il en est autrement. L'activité présente encore de l'intérêt mais, bien que la qualité des eaux du fleuve et de certains de ses tributaires se soit améliorée, les utilisateurs estiment, à tort, que la faune y est peu abondante et de piètre qualité. Paradoxalement, des études effectuées par des spécialistes de la santé suggèrent qu'une consommation modérée des poissons du fleuve Saint-Laurent présente des avantages pour la santé des gens. Des membres de communautés ethniques nouvellement arrivés dans la région, peu familiers avec une telle abondance et une telle diversité, ont déjà commencé à appliquer ces nouveaux principes et s'intéressent à des espèces peu populaires auprès de la clientèle traditionnelle.

8. Les ressources fauniques sont méconnues ou peu appréciées

Les Montérégiens connaissent mal leur patrimoine faunique et ne l'apprécient pas à sa juste valeur.

9. Les organismes et institutions consacrées à la conservation et à la mise en valeur des milieux naturels sont nombreux et à proximité

La Montérégie et la région voisine de la Communauté métropolitaine de Montréal disposent d'un grand nombre d'institutions de recherche, d'enseignement et d'éducation vouées à la connaissance et à la conservation des ressources fauniques. Les universités, la Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent, l'Écomusée de Saint-Anne-de-Bellevue, le Musée Redpath, le Centre Saint-Laurent, la Biosphère et le Biodôme sont du nombre. S'ajoutent à leurs initiatives et à leur volonté de partenariat avec les organismes gouvernementaux responsables de la protection et de la conservation de la faune et de ses habitats de nombreux organismes non gouvernementaux. Citons, à titre d'exemple, les clubs d'ornithologues de la région, Canards Illimités, la Société zoologique de Granby, Conservation de la Nature, Héritage Saint-Bernard, CIME du Haut-Richelieu, Société d'Aménagement de Baie Lavallière, Nature-Action, les associations de Chasseurs et de Pêcheurs, Action Poissons Plus et les Comités ZIP du Plan d'Action Saint-Laurent. Ces organismes, et bien d'autres, sont des alliés importants, présents et actifs dans le milieu.

Stratégie de développement

Afin de permettre un accroissement des retombées socio-économiques liées à la faune, il faudra concentrer nos efforts en fonction de sept grands axes.

1. Conserver et restaurer des espèces et des habitats

La mise en œuvre de mesures de conservation et de restauration des populations animales et de leur habitat constitue certes un bon investissement destiné aux générations à venir. Elle peut également contribuer directement et immédiatement à la création d'emplois directs et indirects en mettant à profit l'expertise accumulée et en développant dans les institutions d'enseignement et de recherche ainsi que dans plusieurs organismes gouvernementaux et non gouvernementaux. Il faut soutenir et poursuivre la mise en place de partenariat pour développer, adapter et mettre en application des approches connues ou originales de conservation des

espèces et de leurs habitats. Cela passe, entre autres, par la préservation et l'utilisation polyvalente des boisés, l'établissement de corridors verts entre ceux-ci, la mise en valeur de milieux d'intérêt pour la faune, la création de fiducies foncières, de refuges fauniques et de nouveaux parcs régionaux, l'acquisition de terres pour protéger les habitats d'espèces menacées, la création et la conservation de milieux humides, la valorisation des fossés et cours d'eau agricoles et l'installation de nouvelles passes migratoires.

2. Faciliter la pratique d'activités reliées à la faune

Afin de maintenir la demande actuelle et de retrouver la clientèle perdue, il faut rendre plus accessibles les ressources fauniques ainsi que les activités et produits qui leur sont associées. Parmi les solutions à envisager, il faut développer des projets visant à solutionner les conflits d'usage en milieu périurbain, notamment pour la chasse et le piégeage, à mieux structurer la pratique de la chasse à l'oie des neiges et à la bernache, à fournir une meilleure information sur les opportunités de chasse en terres privées, à améliorer l'accès à la pêche en eau libre et d'hiver ainsi que l'offre de services de pêche (guides, pourvoiries).

3. Faire connaître et valoriser la faune

Il faut maximiser les retombées socioéconomiques de l'utilisation consommatrice et non consommatrice de la faune dans une optique de développement durable. Pour ce faire, la faune de la Montérégie gagne à être connue. On peut penser à développer des circuits écotouristiques autour de phénomènes biologiques (par exemple, la migration des poissons, les aires de repos d'oiseaux migrateurs, l'écoute de chants d'anoues, les habitats d'intérêt). On peut aussi penser au développement de festivals à thématique faunique, à la découverte des tourbières, à l'élaboration de circuits historiques associés à la découverte de la nature, à la création d'une aire faunique communautaire au lac Saint-Pierre et, éventuellement, à la Baie Missisquoi, au bassin de Chambly ainsi qu'aux lacs Saint-Louis, Saint-François et des Deux Montagnes, à l'éducation, à la conception de guides, d'atlas, de brochures accessibles sur papier et via Internet.

4. Développer de nouveaux produits fauniques

Afin de diversifier l'offre au-delà des produits et des activités traditionnelles liées à la faune, il faut promouvoir le développement de nouvelles activités comme la chasse au cerf trophée, ou à des espèces de petit gibier dont la chasse serait nouvellement autorisée, la mise en place de circuits de pêche à la mouche dans les cours d'eau à flanc de montagnes dans les bassins supérieurs des rivières Châteauguay, Yamaska et Missisquoi. Pour des activités sans prélèvement, on peut penser, par exemple, à l'observation du poisson en plongée, à la mise en valeur des populations de chauves-souris ou à l'établissement de stations virtuelles d'observation de migration de la faune.

5. Contrôler la déprédation

Afin de réduire les impacts négatifs des dommages causés par la faune, il faut accroître les activités d'éducation, de prélèvement, de recherche et de contrôle. Cela peut se faire par un accroissement des activités de chasse (au cerf ou à la grande oie des neiges, par exemple) et de piégeage de certaines espèces, la conclusion d'ententes avec des municipalités et des propriétaires terriens et la mise sur pied de projets de recherche et d'éducation.

6. Recruter de nouvelles clientèles

Il faut ouvrir les activités consommatrices et non consommatrices de la faune à de nouvelles clientèles. La pêche et l'observation de la nature peuvent intéresser les jeunes, les familles, les gens à la retraite. La chasse au cerf et au petit gibier est accessible aux femmes, pourtant fortement minoritaires dans cette activité. Il faut aussi rechercher et encourager l'expression d'autres valeurs culturelles associées à la faune et à son utilisation.

7. Développer des activités et des produits contribuant à l'économie sociale

La conservation de la faune et de son habitat ainsi que la pratique d'activités en contact avec la nature peuvent représenter des facteurs de motivation contribuant à prévenir la délinquance chez les jeunes défavorisés ou en difficulté. La participation de groupes de jeunes à des projets de recherche ou d'aménagement d'habitats, à la pêche et au piégeage sont de bons exemples de ces activités.

Projets prioritaires

Cette section traite des projets fauniques susceptibles de générer des retombées socioéconomiques importantes. Il s'agit d'une série d'exemples jugés prometteurs. Tous les autres projets qui cadreraient avec les éléments de stratégie définis à la section précédente doivent être vus comme pertinents et seraient fortement encouragés.

1. Les habitats, les espèces menacées et le développement d'une industrie de la conservation

Dans un milieu aussi fortement peuplé et développé, un habitat faunique essentiel à une espèce menacée peut rapidement être transformé en stationnement, en champs de maïs ou en quartier résidentiel. Recherche, développement et partenariat sont autant de moyens de mettre à profit le recours aux différentes sources de financement public et privé, à l'échelle locale, nationale et internationale, pour assurer la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur des habitats fauniques et des espèces menacées. Beaucoup de travail a été fait en Montérégie à cette fin. Il en reste aussi encore beaucoup à faire, notamment dans le Haut-Richelieu en ce qui concerne les milieux humides ainsi que dans l'ensemble du territoire pour la sauvegarde des petits marais, des cours d'eau agricoles et des boisés et pour la création de corridors verts liant ces boisés.

2. La faune aquatique et sa mise en valeur

La faune aquatique du Saint-Laurent a bénéficié des efforts de dépollution des trente dernières années. Il faut compléter le travail et intensifier les efforts pour récupérer le terrain perdu dans les tributaires. Toutefois, le milieu aquatique offre déjà d'excellentes opportunités de développement de la pêche sportive.

Le Haut-Richelieu, le lac des Deux Montagnes, le fleuve Saint-Laurent et ses grands élargissements

Ces milieux sont situés à proximité des centres urbains. Les opportunités de pêche y sont excellentes, pour la pratique familiale (crapets, barbottes et bientôt la perchaude) comme pour les spécialistes (dorés, achigans et maskinongé). Tout ce qui peut améliorer l'accès à ces lieux, les services offerts ainsi que l'information disponible permettra d'en accroître l'appréciation et l'utilisation.

Le piémont

Les cours d'eau à flanc de montagnes dans le bassin supérieur des rivières Châteauguay, Yamaska et Missisquoi offre de belles opportunités d'y développer une pêche intensive aux salmonidés, soutenue par des aménagements légers, des ensemencements répétés et des facilités d'accès.

3. Les oiseaux : l'observation et la chasse

Bien placée sur les voies de migrations d'une multitude d'espèces d'oiseaux, que ce soient des passereaux, des canards, des oies ou des oiseaux de proie, riche en aires de repos ou de nidification, la Montérégie offre de grandes possibilités d'observation, d'interprétation, d'éducation et de contacts avec la nature. Leur mise en valeur devrait être facilitée par l'aménagement de sites d'observation. Plusieurs de ces sites pourraient être intégrés au réseau déjà très élaboré de voies cyclables.

La croissance des populations d'oies des neiges et de bernaches résidentes fournit d'excellentes opportunités pour la mise en place d'une offre de services (caches, guides) pour la chasse, et ce, pendant des saisons prolongées.

4. Le cerf de Virginie : chasse et observation

Abondant, en surdensité dans plusieurs secteurs de la région, source de déprédation pour certaines récoltes et en horticulture, cause d'accidents sur le réseau routier, le cerf de Virginie pourrait être davantage chassé tout en maintenant une belle qualité d'expérience. Cela implique sans doute des ajustements annuels de la réglementation de chasse, mais également un assouplissement des règles d'utilisation des armes de chasse en milieu périurbain. Comme une bonne part de cette chasse se pratique sur propriété privée, il faut également que l'accès à la chasse soit bien structuré pour en faciliter la pratique, par exemple par le biais de territoires sous ententes.

En tout temps de l'année, le cerf de Virginie offre également de belles opportunités d'observation qui pourraient être mises en valeur, par exemple le long des voies cyclables ou des pistes de ski de fond.

5. L'information à diffuser

Ressources connues et méconnues, espèces abondantes ou menacées, sites exceptionnels ou petites mares à rainettes, frayères de perchaudes ou ravages de cerfs, voies de migration des rapaces ou aires de repos des oies des neiges, sites d'accès à la pêche, offres de services de chasse, de pêche ou d'observation, ouverture de la saison de pêche ou zone de pêche interdite, plans de gestion de la chasse ou plan de restauration d'une espèce menacée, toute cette information mérite d'être diffusée et connue, que ce soit pour assurer la conservation de la faune ou pour vivre le plaisir de la connaître, de la protéger, à l'exploiter ou de la déguster. Moyens traditionnels, média et technologie de l'information offrent de multiples possibilités de le faire, à la pièce ou de façon continue et récurrente comme le permettrait, par exemple, la mise au point d'un calendrier faunique annuel.

Renseignements utiles

Pour plus de renseignements au sujet du PDRRF de la Montérégie, La Société de la faune et des parcs du Québec vous invite à communiquer avec :

M. Sylvain Laramée
Société de la faune et des parcs du Québec
201, Place Charles-LeMoine
Longueuil, (Québec), J4K 2T5
Tél : (450) 928-7607, poste 302
Télec. : (450) 928-7625
Courriel : sylvain.laramee@fapaq.gouv.qc.ca

(Source des photos : Léo-Guy de Repentigny, la Société de la faune et des Parcs du Québec et Michel Beaudoin)

Secteurs prioritaires

